

Chanvre (dioïque) – Production de parcelles Fondation

Le **chanvre industriel de type dioïque** inclut des variétés ayant des fleurs mâles et femelles sur des plants distincts. Le **chanvre industriel de type monoïque** (présence de fleurs mâles et femelles sur le même plant) n'est pas inclus. Il a sa propre section.

Exigences générales pour toutes les cultures et parcelles de semences pédigrées

Les normes de base pour toutes les cultures sont énoncées dans [Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédigrées](#). Les normes de base pour toutes les parcelles sont énoncées dans [Exigences générales pour la production de parcelles](#). De plus, les normes suivantes s'appliquent au chanvre industriel de type dioïque.

Exigences concernant le terrain

Culture inspectée	NE doit PAS être produite sur un terrain qui :
Fondation	a porté au cours de l'une des trois (3) années précédentes : <ul style="list-style-type: none"> une culture de chanvre industriel.

Inspection des cultures

La première inspection des cultures de semences de type dioïque doit être effectuée après la floraison lorsque les plants mâles commencent la sénescence, et la deuxième inspection doit être effectuée lorsque les semences se forment bien.

Normes applicables aux cultures

Isolement*

Distances d'isolement minimales requises entre une culture inspectée et d'autres cultures :

1. Pureté variétale	Distance
a. Parcelle de la même variété	3 mètres (10 pieds)
b. Culture de semences de classe pédigrée inférieure de la même variété	2 000 mètres (6 460 pieds)
c. Variétés différentes de chanvre industriel ou chanvre industriel non pédigré	4 800 mètres (15 748 pieds)

* Il ne doit y avoir aucun plant de chanvre industriel à moins de 100 m de la culture et pas plus de 10 plants/ha au-delà de 100 m.

Mauvaises herbes

- La présence d'orobanche (*Orobanche* spp.) dans une parcelle de chanvre industriel justifie le refus du statut pédigré.

Tolérances maximales d'impuretés

- Pureté variétale** (hors-types/autres variétés en moyenne dans 10 000 plants)
 - Fondation – 3